



Rapporteur : Mme MESTRIES

48713

Commission n°2

25 - Jeunesse

Politique jeunesse départementale - L'Ille-et-Vilaine oeuvre au quotidien pour les 15-25 ans

Le jeudi 16 novembre 2023 à 09h32, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous la présidence de Mme COURTEILLE.

Au moment du vote de la présente délibération,

Étaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : M. CHENUT (pouvoir donné à Mme COURTEILLE), M. GUIDONI (pouvoir donné à Mme LE FRÈNE), M. PICHOT (pouvoir donné à Mme MAINGUET-GRALL), M. SALMON (pouvoir donné à Mme ROCHE)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 17h52.

Le Conseil départemental

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-1 ;

Expose :

L'Ille-et-Vilaine est le département le plus jeune de Bretagne : environ un tiers (32 %) de ses habitants a moins de 25 ans. Plus précisément, les 15-25 ans représentent 18 % de la

population breillienne (environ 180 000 personnes). Le département se caractérise donc par une population jeune qui connaît des réalités différentes, avec pour conséquence des attentes et des besoins divers.

Il n'existe donc pas « un » profil de jeune, mais bien une jeunesse breillienne. Le Département d'Ille-et-Vilaine entend la soutenir dans sa pluralité, en concentrant sa politique jeunesse sur les 15-25 ans. Cette période qui couvre les principales étapes de transition de la vie d'adolescent à la vie d'adulte est celle des premiers choix volontaires des jeunes.

Le Département d'Ille-et-Vilaine s'est fixé comme objectif de favoriser l'émancipation des jeunes de 15 à 25 ans, en leur donnant les moyens de relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. Cet engagement fait office de fil conducteur dans les actions départementales à destination des jeunes. La collectivité, qui agit au quotidien pour les 15-25 ans, souhaite également rendre visible et compréhensible sa politique jeunesse, tout en illustrant la transversalité qu'elle impose entre les politiques publiques portées par le Département. Au titre de l'égalité des chances, cette visibilité a comme finalité de permettre à chaque jeune, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne, de se saisir des actions du Département.

Pour atteindre cet objectif, un premier travail d'état des lieux, conduit en interne, a permis de recenser 42 dispositifs ciblant particulièrement les 15-25 ans, mis en œuvre directement par les services départementaux ou par des partenaires financés pour cela par le Département. Ces dispositifs abordent l'ensemble des étapes qui conduisent les jeunes breilliens vers leur autonomie (formation, mobilité, logement, insertion mais aussi engagement personnel, sport et mobilité internationale) et montrent une action extrêmement transversale et diversifiée de la collectivité.

La politique jeunesse départementale est ainsi présentée dans un document final organisé selon 4 axes du parcours des jeunes vers l'autonomie :

- mes premiers pas vers la vie d'adulte ;
- je prends soin de moi et des autres ;
- j'agis pour moi et les autres ;
- je m'épanouis et découvre le monde.

Ce document présente, de la façon la plus claire possible, chaque dispositif par une fiche synthétique permettant de comprendre l'action du Département, le public bénéficiaire et les structures et / ou services à contacter pour en bénéficier (cf. annexes 1 à 5). Destiné aux bénéficiaires potentiels et / ou à leurs parents, ce guide se veut également être un outil utilisable par l'ensemble des professionnels et des partenaires en contact avec les jeunes breilliennes. Il a pour objectif d'offrir ainsi une vision globale de l'action du Département et il est complété par un annuaire des principaux contacts et structures cités dans les fiches.

Enfin, pour rendre plus accessible et lisible cette politique jeunesse aux 15-25 ans, ce guide est complété par un livret bande dessinée qui présente de façon plus synthétique certains des dispositifs départementaux, sous un format graphique, sur la base de 5 profils de personnages scénarisés :

- « Projet d'avenir » : valorisation de l'aide au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, du soutien aux fédérations d'éducation populaire, des résidences Association résidences en Ille-et-Vilaine à Paris, du dispositif d'accompagnement des jeunes majeurs ;
- « Concrétiser ses projets » : valorisation des Points information jeunesse, du volontariat à l'étranger, de la formation de jeunes en alternance, de la plateforme jeunes en projet ;
- « Etre jeune et parent » : valorisation du dispositif Promotion de la santé et de l'attachement des

nouveau-nés et de leurs jeunes parents, des centres de santé sexuelle et de l'accueil d'apprentis par le Département ;

- « Mobilité réduite : se déplacer, bouger, s'amuser » : valorisation des dispositifs Transport adapté pour les personnes en situation de handicap, Pôle ressource handicap 35 et Premiers départs en vacances ;

- « Trouver sa voie professionnelle » : valorisation du financement des missions locales, du Fonds d'aides aux jeunes (aide au permis) et des Résidences habitat jeunes.

Dans le cadre d'un marché public, une jeune graphiste bretonne a été retenue pour la réalisation de ce guide, qui aura vocation à être diffusé largement auprès des plus jeunes breton·nes, tout en leur indiquant qu'il existe un catalogue détaillé des 42 dispositifs départementaux.

Par cet effort de communication des documents en faveur des jeunes, de leurs parents et des partenaires, le Département d'Ille-et-Vilaine veut rendre visible l'étendue et la diversité de ses actions à destination des 15-25 ans. Ce processus créatif par le maquettage de ces 2 documents permet de les rendre plus attractifs et donc plus communicables lors de sa large diffusion auprès des jeunes breton·nes.

Décide :

- de prendre acte de la présentation de la politique jeunesse départementale telle que exposée ci-dessus et présentée dans les documents annexés.

Vote :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, il est pris acte des conclusions ci-dessus.

Transmis en Préfecture le : 29 novembre 2023

ID : AD20230215

Pour extrait conforme